

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021
dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06365

Par acte sous seing privé en date du 18/06/2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : PRIVAL
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 2 000,00 euros
SIEGE : 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE
OBJET : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers, valeur mobilières et autres droits sociaux dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale. La création de services communs et les prestations de services utiles aux sociétés et entreprises contrôlées, en matière commerciale, technique, administrative, comptable, informatique de gestion, maintenance et autres. Toutes opérations financières avec les sociétés du groupe.
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

INALIENABILITE DES ACTIONS : Les actions de la société son inaliénables pendant une durée de deux ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Madame Valérie, Isabelle PRINCE, demeurant 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE à L'EAU

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Jean VALCY, demeurant 1705 Route Marie Emile COCO, chemin de Lasserre 97111 MORNE à L'EAU

IMMATRICULATION : au RCS de Pointe-à-Pitre. Pour avis,

FC06367

Par acte SSP du 01/06/2021 il a été constitué une SASU dénommée :

N'ESSENCE D'UNE BELLE HISTOIRE
Siège social : 95 Rue Myriam Makeba 97160 LE MOULE
Capital : 2.000€

Objet : Prestation de service d'écriture biographique, créative, et poétique, public et privé.

Président : Mme VAHEKENI Saïma, 95 Rue Myriam Makeba 97160 LE MOULE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06368

Suivant acte SSP du 22 juin 2021 constitution de la SAS : DENOMINATION : DIGIXIMMO Capital social : 40.000 euros. Siège social : 1066 RN4 - Route de Petit Havre 97190 LE GOSIER Objet : L'activité d'agence immobilière, transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, cession et transmission d'entreprises, syndic de copropriété. Président : M. DURO Samuel, Gilles demeurant 1066 RN4 - Route de Petit-Havre 97190 LE GOSIER Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE-A-PITRE.

FC06377

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Rudy CETOL, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à POINTE-A-PITRE (Guadeloupe), Ancien immeuble BDAF, Boulevard Légitimus, le 21 juin 2021, a été constituée une société civile immobilière enregistrée au Service de

la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de POINTE-A-PITRE, le 23 juin 2021 sous le n° 9714P32 2021 N 00168, ayant les caractéristiques suivantes:

La société a pour objet : la propriété et la gestion, l'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, la vente de tous biens et droits immobiliers.

La dénomination sociale est : 3MARJ. Le siège social est fixé à : PETIT-BOURG (97170), villa Salamandre 120 E Hauteurs de la Lézarde.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Madame Murielle JABES née ROCH

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de POINTE-A-PITRE.

Pour avis
Le notaire.

MODIFICATIONS

FC06373

ARDUEM GUADELOUPE

SARL au capital de 7.000 euros
Siège social : 19 rue de la Chapelle
Chez Ttom - ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
RCS POINTE A PITRE 497.645.960

Aux termes d'une décision du 1er juin 2021 l'Assemblée Générale Extraordinaire :
- A décidé le transfert du siège social du : 19 rue de la Chapelle Chez Ttom - ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT

Au : 9 rue Thomas Edison - 92232 GENNEVILLIERS

A compter du : 1er juin 2021
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

En conséquence, la société qui est immatriculée au RCS de POINTE A PITRE, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NANTERRE désormais compétente à son égard.

Pour avis.
Mention sera faite au RCS POINTE A PITRE.

Le représentant légal.

FONDS DE COMMERCE

FC06370

KALIS AVOCATS
10 boulevard d'Augusta
64200 Biarritz

AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mai 2021, enregistré au SPFE de POINTE-A-PITRE le 27 mai 2021 sous les mentions « Dossier 2021 00016970, référence 9714P32 2021 A 01899 »,

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, demeurant 7 rue du Morne Ninine, La Marina, 97190 Le Gosier, agissant en qualité de Liquidateur de la SARL LE DIWALI, dont le siège social est situé Boulevard Hégésippe Ibene, Valette, 97180 Sainte-Anne, immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le n° 521 952 218, A cédé à la SARL LE NIL, dont le siège social est sis 27 rue de l'Avenir, 40220 Tarnos, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 895 175 685,

Le fonds de commerce de d'« Hôtellerie, restauration et activités annexes » exploité Boulevard Hégésippe Ibene, Valette, 97180 Sainte-Anne,

Moyennant le prix de QUATRE VINGT SIX MILLE (86.000) euros, payable comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 66.000 euros et aux éléments corporels pour 20.000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours suivant la dernière en date des publications, à l'Etude de Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, sise 7 rue du Morne Ninine, La Marina, 97190 Le Gosier.

Pour avis.

FC06374

Par acte SSP du 01/06/2021. Quillet Guillaume a donné location gérance à : Khan Paul Émile, son fonds de commerce de Restaurant sis et exploité au 3 immeuble la verrière impasse des palétuviers, ZI Jarry 97122 BAIE MAHAULT. Le présent contrat est consenti pour une durée de 3 ans à compter du 01/06/2021 au 01/06/2024, renouvelable par tacite reconduction.

DISSOLUTIONS

FC06366

SCI MAITEA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siègesocial : LesMarines 2 Appt 21
Les Marines de SAINT-FRANCOIS
97118 SAINT-FRANCOIS
511 071 052 R.C.S. Pointe-à-Pitre

Suivant acte reçu par Maître Marie-Benedicte Coustou-Ospital, Notaire à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), le 21 décembre 2020, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement BAYONNE 1 le 03/06/2021 Dossier 2021 00040202, référence 6404P03 2021 N 00761, il a été procédé à la liquidation et au partage de la société, par Madame Maïté LAHITON, liquidateur indéfiniment responsable.

La liquidation a été clôturée rétroactivement au 21 décembre 2020. Quitus a été donné au liquidateur. La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de POINTE-A-PITRE par les soins du liquidateur.

Pour avis
Le Notaire

DIVERS

FC06372

DELTA SERVICES

27, Résidence Les Quartiers -
Raizet 97139 LESABYMES
SASU au capital social de 7.500,00 €
SIREN N° 448 536 854

Par ordonnance rendue par Madame la Présidente du Tribunal Mixte de Commerce de POINTE-A-PITRE en date du 18.06.21 La SELARL BCM prise en la personne de Maître Eric BAULAND, sise Immeuble Marina Center - Blanchard - 97190 GOSIER A été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la société SASU DELTA SERVICES

Pour avis. L'Administrateur Provisoire

www.leprobant.fr

MARCHÉ PUBLIC

FC06369

AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Pouvoir adjudicateur
Ville de Pointe à Pitre (971)
Yvelise CESAR-AUGUSTE
97110 Pointe à Pitre
Tel : +33 590938500. Fax : . E-mail : yvelise.cesar-auguste@ville-pointeapitre.fr

Adresse internet :
Objet du marché

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

Mission d'ingénierie Suivi-animation

Caractéristiques
Type de procédure : Procédure adaptée

- Ouverte.

Durée du marché
7 mois

Modalités d'attribution
Lot unique, pas de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées, pas de retenue de garantie, aucune avance ne sera versée au titulaire

Critères de sélection

1. Critère Prix pondéré à 50 sur 100 points.

2. Critère Valeur Technique pondéré à 30 sur 100 points.

3. Critère Délai d'exécution pondéré à 20 sur 100 points.

Date limite
Date de clôture : Jeudi 08 juillet 2021 - 12:00

Date d'envoi du présent avis
25 juin 2021

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

FC06375



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Guadeloupe.

Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul Lacavé Petit Paris 97100 Basse Terre

Adresse internet : <http://www.regionguadeloupe.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Fourniture de vêtements de travail, de vêtements professionnels et d'équipements de protection individuelle pour les agents du conseil régional de la Guadeloupe.

CPV - Objet principal : 18100000

Objets supplémentaires : 18222000 18143000.

Lieu d'exécution : Code NUTS : FRY10.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs. Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

Caractéristiques principales : il s'agit de la fourniture de vêtements de travail, de vêtements professionnels et d'équipements de protection individuelle pour les agents du conseil régional de la Guade-

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021

dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

loup. Le marché est un accord-cadre multi-attributaire avec 3 lots.

Nombre de reconductions éventuelles :

2.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché est reconduit tacitement à la date de notification du marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : La prestation sera financée sur le budget propre de la collectivité. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique, selon les dispositions du décret no 2018-1075 du 03 décembre 2018, portant partie réglementaire du code de la commande publique. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours.

En cas de retard, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire de 40 euros par frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard. Le mode de règlement est le mandat administratif.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié

sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 50 %;
- prix : 40 %;
- délai de livraison : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 26 Juillet 2021, à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA 21-016.

Renseignements complémentaires : pour les 3 lots, des échantillons sont exigés, sous peine de rejet de l'offre, les échantillons concernés sont spécifiés aux BPU de chacun des lots.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe 6, Rue Victor Hugues 97100 Basse-Terre 97100 Basse Terre, tél. : 05-90-41-45-38, télécopieur : 05-90-81-96-70

adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal.fr>.

Mots descripteurs : Equipements spécialisés, Habillement.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - vêtements de travail.

Il s'agit de la fourniture de vêtements de travail des différents corps de métier administratifs de la collectivité : coursiers, chauffeurs, huissiers. Le détail du lot figure au bordereau des prix unitaires. Le marché comporte un montant minimum annuel de 5 000euros (H.T.) et un montant maximum annuel de 15 000euros HT

C.P.V. - Objet principal : 18100000.

Mots descripteurs : Habillement

Lot(s) 2. - vêtements professionnels.

Il s'agit de la fourniture en vêtements professionnels des différents corps de métiers techniques de la collectivité : techniques de surface, électriciens, agents d'espaces verts, agents d'entretien et agents du CREPS (personnel de cuisine, agents d'entretien et espaces verts). Le détail du lot figure au bordereau des prix unitaires. Le marché comporte un montant minimum annuel de 10 000euros (H.T.) et un montant maximum annuel de 25 000euros HT

C.P.V. - Objet principal : 18220000.

Mots descripteurs : Equipements spécialisés, Habillement

Lot(s) 3. - équipements de protection individuelle.

Il s'agit de la fourniture en équipements de protection individuelle des différents corps de métiers de la collectivité régionale, en garantissant leur sécurité et leur protection lors de l'exercice de leur fonction. Le détail du lot figure au bordereau des prix unitaires. Le marché comporte un montant minimum annuel de 10 000euros et un montant maximum annuel de 30 000euros HT

C.P.V. - Objet principal : 18143000.

Mots descripteurs : Equipements spécialisés, Habillement

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 28 Juin 2021

Le président du conseil régional Ary CHALUS

**Une annonce légale à publier en
Guyane ?**

**Saisissez la en ligne !
24 H / 24 7 Jours / 7**

**Votre attestation immédiatement
dans votre boîte mail
Paiement sécurisé**

www.lapostille.fr

**Une annonce légale à publier en
Martinique ?**

**Saisissez la en ligne !
24 H / 24 7 Jours / 7**

**Votre attestation immédiatement
dans votre boîte mail
Paiement sécurisé**

www.lelegis.fr

**Abonnez-vous
en ligne !**

www.leprobant.fr